

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2016

Les phénomènes marquants en 2015

Chems et slam de plus en plus visibles

Les usages de drogues dans le milieu « gay » connaissent depuis quelques années des mutations avec le développement du *slam* : injections de drogues (souvent psychostimulantes) dans le cadre de sessions de relations sexuelles entre hommes. Ce phénomène est contemporain de l'arrivée des drogues de synthèse nouvelle génération appelées NPS (« *New Psychoactive Substances* »), RC (« *Research Chemicals* ») ou chems (« *chemicals* »). Le *chemsex* renvoie plus globalement à la consommation de substances psychoactives dans un contexte sexuel.

Les molécules consommées appartiennent souvent à la famille des cathinones de synthèse (4MEC, 3MMC...), même si des drogues plus « classiques » (MDMA, cocaïne, GHB, méthamphétamines, kétamine...) peuvent aussi être consommées.

Les effets recherchés sont la désinhibition, la stimulation physique et sexuelle, l'empathie ou l'exacerbation des sensations. Le phénomène devient plus visible du fait, notamment, d'une meilleure connaissance de ces pratiques et donc

d'un repérage en progrès par les équipes de soins, des endocardites à répétition, des hépatites aiguës, des recontaminations par les virus des hépatites et des demandes de trithérapies suite à des accidents d'exposition. Des demandes de prise en charge pour ces pratiques addictives commencent également à se développer. Ce qui semblait cantonné uniquement dans les grandes métropoles européennes comme Paris, Londres ou Berlin devient une pratique observable tant dans l'agglomération bordelaise que dans des communes rurales. Dans le milieu gay, des consommations de substances ont aussi lieu dans un contexte festif, et dans ce cas-là sans le recours à l'injection. Et cela essentiellement au sein d'un public de *clubbers* tout aussi consommateurs de nouvelles générations de molécules que de MDMA ou de cocaïne.

Marché des drogues : Internet s'impose

Si le trafic de rue ou de cité reste le moyen le plus usité pour acquérir des drogues, Internet devient un nouveau vecteur d'obtention des substances psychoactives illicites ou pas.



En effet, le *clear web* (c'est-à-dire les sites référencés sur un moteur de recherche de type Google®) offre la possibilité d'acquérir un ensemble hétérogène de substances nommées de manière tout aussi variée (*designer drugs*, encens, sels de bain, RC...) qui miment les effets de produits classés comme stupéfiants sans l'être eux-mêmes grâce à quelques modifications mineures de leur formule chimique.

Sur ces mêmes sites, peuvent aussi être vendues des spores de champignons, des plantes enthéogènes ou des graines de cannabis ...

Certains « shops » sont spécialisés dans des produits dits naturels, mais d'autres offrent un panel très large de substances où RC (molécules de synthèse) côtoient graines de cannabis et plantes psychédéliques.

Multiplication des produits disponibles à la vente, packaging, design du site, service après-vente, marketing... Tout concourt à assimiler ces ventes à un commerce classique.

Mais à côté de ce circuit d'obtention, se développent les achats sur le *dark web*. Ainsi, certains usagers se tournent vers le web non référencé pour acquérir aussi bien des molécules de nouvelles générations que des drogues classiques mais prohibées (cannabis, héroïne, cocaïne, MDMA...).

Le paiement ne se fait plus en euros mais en bitcoins (une monnaie cryptographique).

La force de ce marché en pleine expansion réside, notamment, dans la démarche qualité qui serait pratiquée sur ces sites tant en termes de prestation du vendeur (rapidité de réponse, d'expédition, conditionnement...) que de « qualité » du produit.

En outre, les *feeds* (*feed back*) des acheteurs, c'est-à-dire des retours en temps réel sur tous ces points, instaurent une impression de proximité et presque un

climat de confiance avec le vendeur, très différent du deal habituel.

Recevoir les produits dans sa boîte aux lettres

Si le fret postal sert depuis longtemps de vecteur de trafic, le phénomène semble en expansion. Les envois postaux (UPS, Chronopost, lettre suivie) sont en effet au cœur des nouvelles formes de trafic pour ce qui concerne les substances achetées via Internet, qu'il s'agisse d'achats effectués sur le *clear* ou le *dark web*.

Il devient ainsi possible de se faire envoyer directement dans sa boîte aux lettres (ou dans celle de son voisin !) des substances qui jusqu'à présent faisaient essentiellement l'objet d'un deal en face à face (rue, espaces festifs, appartements...).

Amphétamines, présence plus marquée

Le sulfate d'amphétamine (*amphet*, *speed*) est une substance disponible et accessible en Aquitaine. Son faible coût, stable depuis des années, se situe entre 15 et 20 € le gramme, et sa présence constante sur le marché aussi bien dans l'espace festif qu'urbain, lui valent une réputation de « drogue du pauvre ». Ces constats tendent à se modifier. En effet, de plus en plus d'usagers disent le rechercher pour ses effets stimulants intrinsèques. Certains consommateurs décrivent des sensations plus intenses que celles qu'ils ont pu ressentir lors de prises antérieures, ce qu'ils attribuent à une amélioration de la qualité des amphétamines en circulation. En 2015, les collectes SINTES affichaient une teneur moyenne de 32 % en amphétamine, le produit de coupe habituel étant la caféine (40 % des échantillons collectés en 2015 en contenaient, avec une teneur moyenne de 69 %). Les échantillons en provenance du *dark web* et analysés par le dispositif SINTES présentent des teneurs en amphétamine très supérieures à celles des échantillons provenant de la rue (entre 60 et 90 %).

Prix en 2015 des principales drogues illicites présentes sur le site de Bordeaux (au gramme)

Produits	Prix	Tendances 2014-2015
Résine	7 €	→
Herbe	10 €	→
Cocaïne chlorhydrate	85 €	↗
MDMA	Parachute : 10 € / Gramme : 60-80 €	↗
Ecstasy	10 €	→
Héroïne	50 €	→
Amphétamine	20 €	→
LSD	Carton ou goutte : 10 €	→

Autoculture de cannabis : plus de plantations avec davantage de pieds cultivés

L'Aquitaine, tant dans les zones urbaines que rurales, ne cesse de voir progresser les cultures d'herbe : les plantations sont de plus en plus nombreuses et vastes. Les lieux de cultures se diversifient aussi bien en *outdoor* (champs, bois) qu'en *indoor* (hangars agricoles, serres, jardins, chambres dite de culture, appartements, maisons ...). Cependant, contrairement à la situation qui prévaut dans le nord du pays, la région n'en est pas encore au stade des *cannabis factories*. Le profil des cannabiculteurs reste encore marqué par un certain artisanat. Les motivations à l'entrée dans la cannabiculture sont variées et multiples (consommation personnelle, besoin de financer ponctuellement un projet, reconversion professionnelle, etc.) et ne relèvent pas toutes de motivations mercantiles. Il n'en demeure pas moins que l'essor des cultures d'herbe impacte le marché du cannabis qui voit l'herbe prédominer de plus en plus sur la résine.

Le dispositif SINTES rapporte une augmentation des teneurs en THC aussi bien pour les herbes que pour les résines. Ce phénomène est décrit au niveau national par l'INPS¹ avec, en 2015, des taux de THC s'élevant à 22,3 % en moyenne pour la résine et à 11,4 % pour l'herbe².

À noter aussi, l'émergence de pratiques nouvelles visant à l'autofabrication de résine ou d'huile de cannabis (wax, miel, BHO) et le développement du recours à la cigarette électronique pour le consommer.

MDMA : des comprimés plus gros et plus dosés

Dans la continuité des années précédentes, la MDMA sous forme « cristal » bénéficie d'une image très positive au sein de l'espace festif observé (free, clubs, discothèques, etc.).

Sa forme comprimé, appelée « ecstasy », connaît quant à elle un net retour dans les différentes scènes festives. Une disponibilité qui s'accompagne d'une forte augmentation des teneurs en principe actif de comprimés plus gros et à l'apparence renouvelée (couleurs, logos, etc.) Cette situation, potentiellement dangereuse en termes de santé publique, conduit les usagers, souvent sur les conseils des vendeurs, à fractionner les prises.

Un détournement croissant des médicaments codéinés

Le recul des drogues de rue, notamment l'héroïne, et le report sur des médicaments opiacés avaient déjà été évoqués les années précédentes. Cependant, la prépondérance des médicaments dans les substances consommées ne se limite plus aux populations précaires.

Il en va ainsi du médiatisé « purple drank » ou « codé sprite », composé d'un sirop codéiné et quelquefois d'un antihistaminique pour contrer les effets secondaires de la codéine (nausées, démangeaisons) et d'un soda essentiellement consommé par un public « jeune » et inséré.

Cependant, la consommation d'opiacés et d'opioïdes ne se cantonne pas aux jeunes et au public classique d'usagers suivis en centres de soins (CSAPA, CAARUD).

Les cas d'addictions aux opiacés ou opioïdes augmentent également chez les patients traités pour des douleurs chroniques, qu'il s'agisse initialement de patients polytraumatisés ou poly-opérés, de patients avec des douleurs intenses ou souffrant d'arthrose, de lombalgies chroniques ou de migraines. La prescription d'opioïdes antalgiques s'est développée depuis le retrait d'antalgiques non opioïdes de palier intermédiaire (Dextropropoxyphène/Di-Antalvic®). Les professionnels participant au dispositif TREND évoquent des cas d'addictions secondaires aussi bien avec des formes à action rapide (Instanyl®, Actiq®) qu'avec des morphiniques retard (Skenan®) ou des opioïdes légers (Tramadol, Codéine).

Méthamphétamine : une diffusion limitée

L'installation de cette substance dans le paysage des consommations locales se poursuit. Elle est obtenue essentiellement via le *darknet*. Après une période d'approvisionnement de la substance, les usagers ont appris à la consommer : modes et instruments de consommation, dosage, gestion de la descente, des effets négatifs. Cependant, sa consommation semble se cantonner à des niches.

Les échantillons analysés dans le cadre du dispositif SINTES sont toujours fortement dosés.

1. Institut national de la police scientifique

2. En 2004, des échantillons de cannabis collectés à Bordeaux présentaient une moyenne de 9,4% pour la résine et de 6,1% pour l'herbe. Source : Bello P.-Y., et al., « Composition et caractéristiques de cannabis collectés auprès d'usagers dans quatre sites en France, 2004 », *BEH - Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, n° 20, 2005, p. 91



Focus : RC intensification de la visibilité

« RC », « chems », « drogue(s) chimique(s) »... En deux ans, la présence de ces substances fort hétérogènes que les usagers n'identifient pas vraiment comme relevant d'une classe à part s'est intensifiée avec des ventes dans la rue et une présence dans l'espace festif alternatif et commercial (clubs).

Les motivations à l'achat de RC sont multiples : acquérir une substance non classée stupéfiante, la recevoir directement à son domicile, tester de nouvelles molé-

cules, sortir des réseaux de deal, accéder à des produits depuis une zone rurale, tenter un sevrage, payer sa substance moins cher... Les substances les plus recherchées sont les hallucinogènes, les stimulants et les cannabinoïdes de synthèse (famille des Nbome, alpha PVP, 3 MMC, 5 F AKB 48 ...) ainsi que des analogues du fentanyl.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) en Aquitaine est un système de veille, d'observation et d'appui de l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) qui s'intéresse prioritairement aux consommations de substances illicites ou détournées, à faible prévalence d'usage et qui échappent donc habituellement aux dispositifs d'observation classiques en population générale. Depuis près de 17 ans, TREND observe particulièrement deux espaces pour fournir les analyses annuelles des tendances de consommation.

L'espace urbain, recouvre les zones d'observation de publics précarisés fréquentant les centres d'addictologie (CSAPA), les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) et les lieux ouverts (rue, squat, etc.). En complément, les espaces de fête comme les clubs, discothèques, bars, places festives, soirées privées, free partie, zones off des festivals... définissent l'espace festif. Le choix de ces deux espaces particuliers tient à la forte probabilité de repérer, parmi les populations qui les fréquentent, des phénomènes nouveaux ou non encore observés. Même s'ils ne sauraient rendre à eux seuls la réalité de l'usage de drogues en Aquitaine, ils peuvent mettre en évidence des phénomènes émergents. Il est important de rappeler que ce dispositif se concentre sur des groupes de populations spécifiques beaucoup plus consommatrices de produits psychotropes que la population générale d'âge équivalent. Les constats qui en découlent ne peuvent donc être généralisés à l'ensemble de la population.

Le dispositif TREND est renforcé par le dispositif SINTES (Système national d'identification des toxiques et substances) qui permet l'analyse de la composition des produits circulant (dosage, identification de nouvelles molécules) à partir de collectes réalisées directement auprès des usagers. Les outils déployés pour mener à bien les observations de ces espaces sont définis nationalement selon une méthodologie précise associant des observations et entretiens de type ethnographique, des questionnaires de type qualitatif passés auprès des CAARUD, d'intervenants en milieu festif et des groupes focaux réunissant des intervenants du champ sanitaire et du champ répressif.

Directeur de la publication : François Beck

Coordination rédactionnelle : Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT / Agnès Cadet-Taïrou, Michel Gandilhon, Magali Martinez, Thomas Néfau

Remerciements : Agnès Creyemey, Camille Escaich, Margot Marie, Marie Mora, Gilles Penavayre, (observateurs ethnographiques). Ainsi que l'ensemble des collecteurs SINTES, les participants au dispositif dont ceux des groupes focaux sanitaire et répressif, et, bien sûr, les usagers.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © Jacques PALUT - Fotolia.com / © U.P.images - Fotolia.com / CEID Addictions Bordeaux]

OFDT

3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine cedex
Tél. : 01 41 62 77 16
e-mail : ofdt@ofdt.fr

CEID

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 44 84 86
e-mail : lazesaurelie@hotmail.fr